

CONVOCAATION POUR INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre enfant

Est admis au lycée Chaptal en :

Nom de la Classe :

La présence de votre enfant est obligatoire lors de l'inscription.

Vous viendrez l'inscrire en respectant la procédure du courrier qui suit. **(Port du masque obligatoire)**

Présence de l'élève obligatoire avec au moins un adulte. Accueil pour inscription le jour de votre choix parmi les dates suivantes : jeudi 1^{er} juillet , vendredi 2 juillet, lundi 5 juillet , mardi 6 juillet, ou les 7, 8 , 9 juillet sur rendez-vous pour les listes supplémentaires dernier délai.

Entre 8h30 et midi ou entre 13h30 et 16h 30 (salle polyvalente, passer par l'accueil commun Chaptal/Vinci)

Merci d'apporter :

- La photocopie des 4 pages vaccination du carnet de santé.
- La photocopie du livret de famille (parents et fratrie complète, remariage éventuel)
- Pour les élèves de nationalité française de plus de 16 ans, la photocopie de l'attestation de recensement fournie par votre Mairie
- La copie recto-verso de sa carte d'identité.
- Copie de l'attestation JDC si l'élève a effectué sa journée de citoyenneté. (Entre 16 et 17 ans)
- Un relevé d'identité bancaire ou postale (pour remboursements frais de stage, bourses, aide sociale, Yep's)
- En cas d'élève majeur de nationalité étrangère, la copie du titre de séjour. (Préfecture)
- Un chèque facultatif de 6 euros pour inscription à la Maison des Lycéens (MDL) ou la monnaie exacte. Un chèque facultatif de 15 € pour l'association sportive du lycée.
- Une attestation de prise en charge si l'enfant est « placé » (aide sociale à l'enfance).
- 2 photos pour l'internat si l'élève est interne. Aucune admission à l'internat sans RIB ni livret de famille.

LA FICHE D'URGENCE est en double dans le dossier, c'est normal, il y a deux lieux de prise en charge : infirmerie et Vie scolaire.

L'inscription au restaurant scolaire doit être accompagnée d'une avance de 42 € minimum, 10 repas à 04,20 €, chèque non plié à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Vinci (établissement d'accueil) ou monnaie exacte. Les DP de 3PM mangent obligatoirement à la cantine lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les internes n'ont pas à avancer d'argent (forfait cantine + internat) mais ils renseignent la fiche jaune et la verte.

L'internat n'ouvre pas le dimanche soir. Il n'y a pas d'internat pour les 3èmes.

Le photographe scolaire prendra le mardi 14 septembre des photos de classes ainsi que des photos individuelles. Une photo d'identité gratuite sera apposée sur la carte de lycéen, une autre servira à la constitution du trombinoscope. La photo de classe sera ensuite proposée à la vente par la Maison Des Lycéens, son achat est facultatif. Toute diffusion de la photo de classes sur les réseaux sociaux est interdite. Les manuels scolaires sont prêtés à la rentrée.

Attention ! Tout élément manquant au dossier empêchera l'inscription de l'enfant.

Si vous ne m'avez pas contactée avant la clôture des inscriptions le 06 juillet à 16h30, la place sera donnée à un élève de la liste d'attente et vous n'aurez aucun recours.

Concernant les **tenues professionnelles**, les outils, la coutellerie, veuillez- vous référer aux bons de commande présents dans le dossier. Une feuille rose résume les entreprises auprès desquelles vous procéderez aux essayages, commandes et règlements. **Pour les essayages, présentez-vous au magasin l'Uniform'pro muni du bon de commande. Pas d'essayage de chaussures sans chaussettes.**

Je vous invite à lire attentivement tous les documents joints au dossier. Mon équipe aura le plaisir de vous recevoir pour l'inscription de votre enfant, d'ici-là, nous vous adressons nos sincères salutations.

Emmanuelle MASSOT, La Conseillère Principale d'Education.

Vous pouvez nous contacter au 02 47 23 46 21. aedchaptal@gmail.com